

Avis de constitution

SOCIETE « ENTREPRISE DIALLO BANGA ET SERVICES » en abrégé « EDBS »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE, Lot 29, Ilot 11

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/09/2025, et enregistrés au CEPICI le 17/09/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE DIALLO BANGA ET SERVICES » en abrégé « EDBS »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE et à l'étranger :

- TRANSPORT DE PERSONNES ET DE MARCHANDISES

- DEPOT DE GAZ

- ACTIVITES FINANCIERES (ORANGE MONEY, MTN MONEY, MOOV MONEY, WAVE)

- ACHAT ET VENTE D'ARTICLES DIVERS

- COMMERCE GENERAL

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,500,000 F CFA divisé en (150.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 150 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE, Lot 29, Ilot 11

Dirigeant(s) M DIALLO ADOU ISSA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-10604 du 16/10/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°63733/GTCA/RC/2025 du 16/10/2025

